

UNIL, Faculté de biologie et de médecine, 3^e année de médecine

Médecine : individu-communauté-société (MICS), programme de médecine et santé communautaires
Module B3.6 – Immersion communautaire

Abstract - Groupe n° 25

Comment valoriser la médecine de premier recours ?

Marine Gosteli, Florine Guenat, Ivana Knezevic, Amélie Nater

Problématique

La médecine de premier recours (MPR) est un enjeu grandissant dans le système de santé suisse. Actuellement, le réseau des praticiens de MPR couvre les besoins de la population. Néanmoins, on craint à l'avenir une pénurie de médecins de 1^{er} recours, en raison notamment d'une demande de soins croissante (augmentation des maladies chroniques, vieillissement de la population), du vieillissement du corps médical et d'une relève insuffisante. Pour contrer cette pénurie, il est pertinent de revaloriser la MPR. Le 18 mai dernier, le peuple suisse a clairement exprimé son soutien à la MPR.

Objectifs

Notre premier objectif est d'identifier ce qui a été mis en place en Suisse pour la valorisation de la MPR et d'analyser les enjeux et les répercussions des résultats de la votation du 18 mai concernant la MPR. Notre deuxième objectif est d'explorer les avis relatifs à la manière dont il faudrait valoriser cette activité.

Méthodologie

Pour le premier objectif, nous nous sommes basées sur la littérature disponible et l'avis d'experts interrogés sur le sujet (approche qualitative). Nous avons mené des entretiens semi-directifs, avec un questionnaire comportant sept questions fermées et sept questions ouvertes, auprès de politiciens impliqués dans les dossiers touchant à la santé, de responsables de santé publique et de la formation universitaire, de membres d'une association de patients et d'un médecin cantonal. Pour le deuxième objectif, en complément aux avis des experts, six médecins de famille installés et six médecins en formation (assistants de la PMU à Lausanne) se destinant à la MPR ont rempli ce même questionnaire (approche qualitative et quantitative).

Résultats

La revalorisation financière de la MPR est considérée comme pertinente mais insuffisante par les experts, alors que les médecins la considèrent comme une mesure fondamentale. Tous s'accordent sur le fait qu'il faut offrir des conditions de travail appropriées et attractives aux praticiens de la MPR (possibilités de travailler en équipe, à temps partiel, avec une charge de travail diminuée). Les experts considèrent également qu'il est important de procéder à une nouvelle répartition des tâches entre professionnels de la santé (délégation de certaines activités aux pharmaciens et infirmières), afin de permettre un suivi optimal des maladies chroniques par exemple.

Concernant la formation, il paraît difficile pour certains experts de faire plus que ce qui a déjà été instauré (visite en cabinet du praticien dès la 2^{ème} année de médecine, stage obligatoire en 6^{ème}). Pour d'autres, il y a encore des efforts à fournir dans ce domaine, comme développer la MPR au niveau académique ou organiser un enseignement sur la MPR dès la 1^{ère} année d'étude.

Les experts sont pour la plupart favorables à l'implication de l'état dans l'organisation de la MPR. Les médecins y sont moins favorables.

Conclusion

Notre recherche suggère que la valorisation de la MPR passe par trois types de mesures touchant à 1) la revalorisation financière, 2) l'amélioration des conditions de travail et 3) la formation.

Mots clés

« *primary care AND Switzerland* », « *health care AND organization* » ainsi que « *primary care AND physician activity* ».

Le 1^{er} juillet 2014

Comment valoriser la médecine de premier recours ?

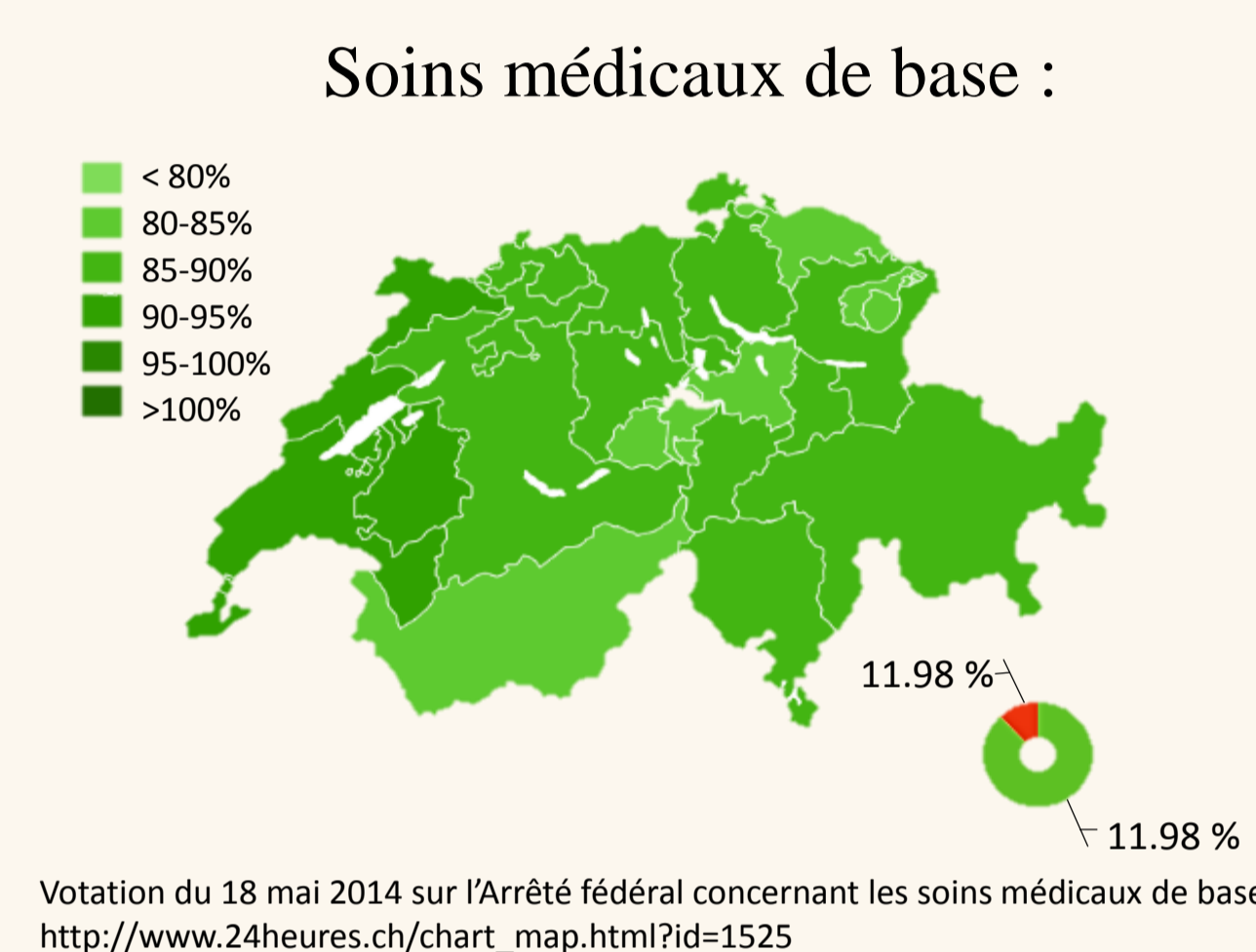
Marine Gosteli, Florine Guenat, Ivana Knezevic, Amélie Nater

Problématique

La médecine de premier recours (MPR) est un enjeu grandissant dans le système de santé suisse.

Actuellement, le réseau des praticiens de MPR couvre les besoins de la population. Néanmoins, on craint à l'avenir une pénurie de médecins de 1^{er} recours en raison d'une demande de soins croissante (augmentation des maladies chroniques, vieillissement de la population), du vieillissement du corps médical et d'une relève insuffisante.

Pour contrer cette pénurie, il est pertinent de revaloriser la MPR. Le 18 mai dernier, le peuple suisse a clairement exprimé son soutien à la MPR.



Objectifs

- **Phase 1** : Identification des moyens actuellement en place pour la valorisation de la MPR en Suisse, et analyse des enjeux et répercussions des résultats de la votation du 18 mai 2014 en ce qui concerne la MPR.
- **Phase 2** : Exploration des avis relatifs à la manière dont il faudrait valoriser l'activité de la MPR.

Méthodologie

Phase 1 : Approche qualitative basée sur de la littérature et des entretiens semi-dirigés d'experts. Le questionnaire utilisé comporte sept questions fermées et sept questions ouvertes.

Avis d'expert :

- **Parlementaires** du Grand Conseil du canton de Vaud
- **Dr. C. Gasser**, Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP)
- **M. V. Fournier**, chef du service de la santé publique du Valais
- **Pr. T. Bischoff**, Institut Universitaire de Médecine Générale (IUMG)
- **Pr. P.-A. Michaud**, vice-doyen pour l'enseignement
- **Dr. F. Héritier**, président de la Société Suisse de Médecine Générale (SSMG)
- **Dr. C. Ambord**, médecin cantonal du Valais
- **M. B. Stricker**, lobbyiste et conseiller médias de la Société Suisse de Médecine Générale (SSMG)
- **Mme Valloton**, secrétaire générale de l'Association Vaudoise du Diabète (AVD)

Phase 2 : Approche quantitative concernant les avis des médecins ayant rempli le même questionnaire (6 médecins installés et 6 assistants de la Polyclinique Médicale Universitaire (PMU))

Résultats phase 1

Recherche de littérature :

De notre littérature, les éléments suivants ont été relevés :

- La littérature comporte de nombreuses lacunes en ce qui concerne la valorisation de la MPR.
- Pas de pénurie de praticiens de MPR actuel en Suisse, mais problème de relève attendue
- Une valorisation passe par l'amélioration des conditions de travail des praticiens de MPR.

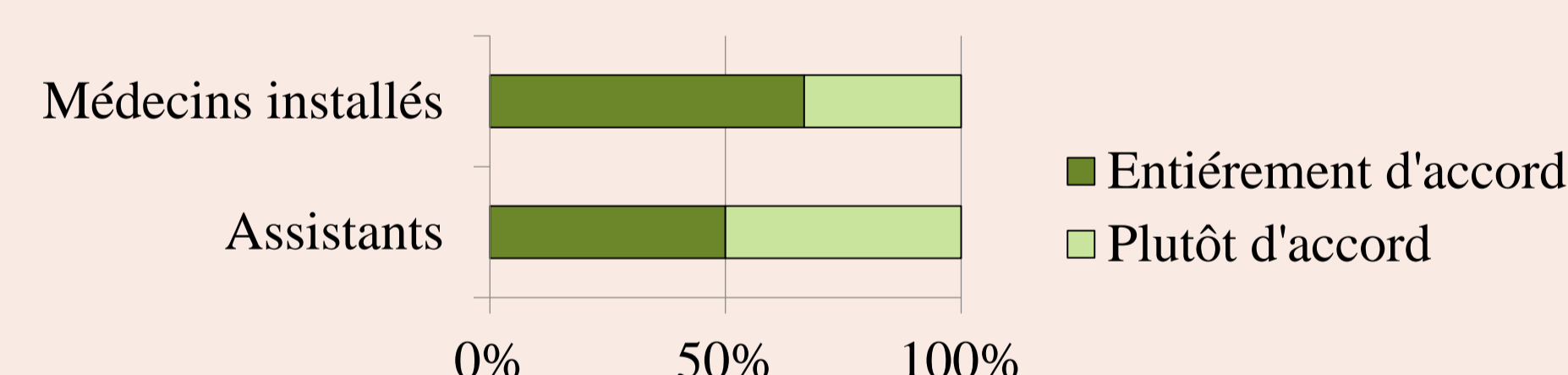
Avis des experts :

- **Revalorisation financière** : pertinente mais insuffisante.
- **Conditions de travail** : tous s'accordent sur le fait qu'il faut offrir des conditions de travail plus appropriées et attractives aux praticiens de la MPR (travail en équipe, à temps partiel, charge de travail diminuée). Les experts considèrent qu'il est important de déléguer certaines tâches à d'autres professionnels de la santé.
- **Formation** : pour certains, il semble difficile de faire plus que ce qui a déjà été instauré (visite au cabinet du praticien en 2^{ème} et stage obligatoire en 6^{ème}). Pour d'autres, il est nécessaire de développer la MPR au niveau académique.
- **Rôles de la Confédération et des cantons** : la majorité est favorable à une implication de l'état dans l'organisation de la MPR.

Résultats phase 2

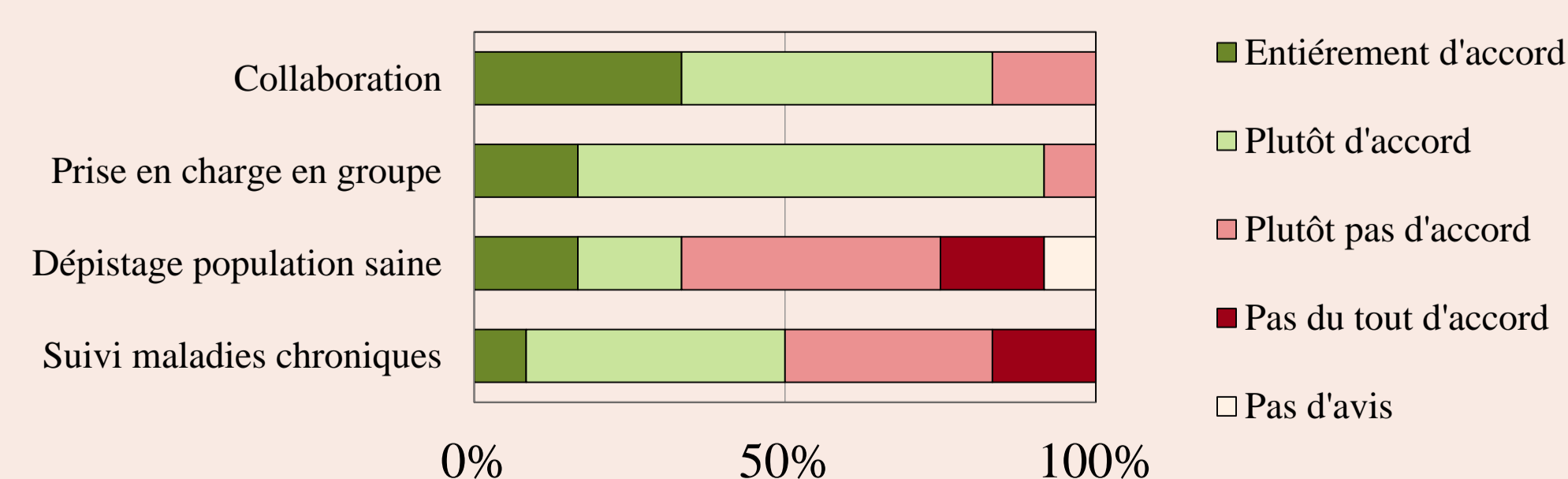
- **Revalorisation financière** : tous les médecins estiment qu'une augmentation de la rémunération est centrale pour valoriser la MPR.

Utilité de la revalorisation financière de la MPR



- **Conditions de travail** : 10 médecins sur 12 s'accordent en disant qu'une collaboration plus étendue entre professionnels de la santé faciliterait le travail des praticiens de MPR. Une prise en charge plus intégrée et globale du patient s'avèrerait être une bonne solution. Néanmoins, lorsque des mesures pratiques sont proposées une certaine réticence est relevée chez 7 médecins sur 12 pour le dépistage de la population saine et chez la moitié pour le suivi des maladies chroniques. Cela soulève donc une ambiguïté au sein même de la profession qui montre des difficultés quant à la mise en place d'un nouveau système de soins.

Qu'est-ce qui déchargerait le praticien MPR et valoriserait le métier ?



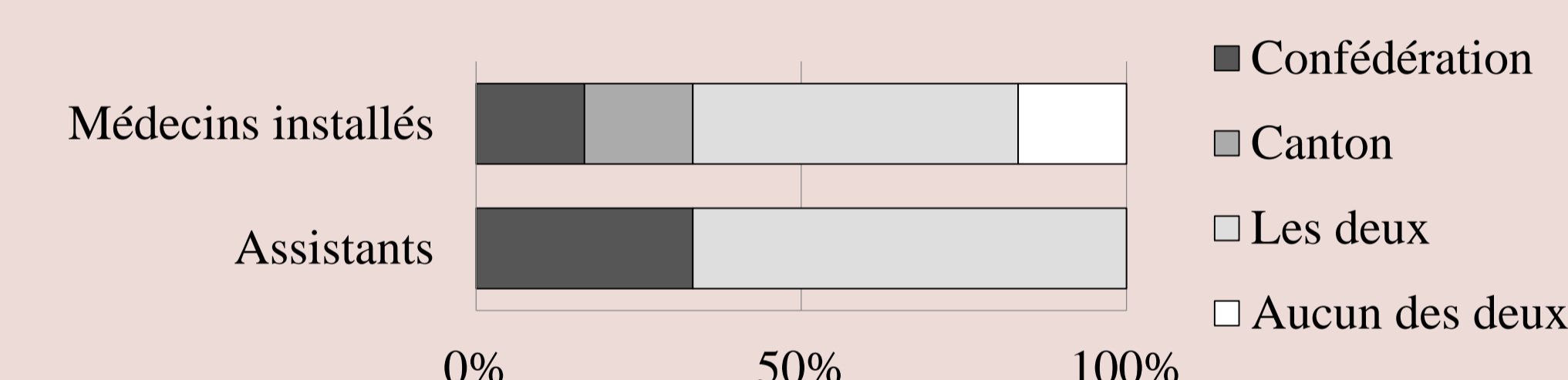
Les cabinets de groupe intéressent tous les assistants de la PMU. Ils s'accordent sur le fait qu'il est avantageux, notamment pour le partage des compétences, un travail plus flexible et diminué, des horaires d'ouverture plus larges s'adaptant aux demandes de la population ainsi qu'un partage des frais.

Quant aux médecins installés les avis sont plus partagés. Pour certains, le cabinet de groupe n'est pas suffisant pour valoriser la MPR. Pour d'autres, c'est un atout qui doit rester une possibilité et non une obligation.

- **Formation** : les avis se rejoignent pour encourager et poursuivre ce qui a déjà été mis en place. D'autres solutions ont été aussi proposées : développer une filière de formation pré-graduée pour la MPR, ou encore de développer l'immersion clinique dans la formation.
- **Rôle de la Confédération et des cantons** : 11 médecins sur 12 estiment que la confédération et/ou les cantons doivent intervenir pour valoriser la MPR, malgré les risques mentionnés dans le tableau ci-dessous. Bien qu'étant une profession libérale, il reste justifié que l'état s'implique car la MPR est un service public. L'Etat doit donc assurer à la population l'accès aux soins et leur qualité.

Domaines où la Confédération/ les cantons devraient intervenir	Risques si la Confédération/les canton devaient intervenir
<ul style="list-style-type: none"> - Formation - Faciliter l'installation des médecins de MPR - Réglementation sur la rémunération - Réglementation de la formation post-graduée 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de liberté - Nuisance à l'initiative personnelle - Devenir des fonctionnaires de l'Etat - Médecine au service des finances de l'Etat

Qui devrait intervenir pour valoriser la MPR?



Limites

- 1) La littérature sur notre sujet est limitée.
- 2) Le groupe d'experts interrogés est restreint et a été choisi en fonction de notre question de recherche. De plus, chacun de ces experts défend ses propres intérêts ce qui a rendu l'interprétation difficile.
- 3) L'échantillon de médecin vaudois a été choisi en fonction de nos contacts. Dès lors, il n'est pas représentatif.
- 4) Le questionnaire n'a ni été validé, ni testé par une autre étude.

Conclusion

Notre recherche suggère que la valorisation de la MPR nécessite de passer par trois mesures :

- 1) Revalorisation financière des actes de la MPR
- 2) Amélioration des conditions de travail des praticiens de la MPR
- 3) Valorisation de la MPR dans le cadre de la formation

Avis personnel

Tout ce travail nous a permis de nous faire une opinion sur l'organisation de la MPR en Suisse. En tant que relève potentielle, nous pensons que le métier de praticien de la MPR doit évoluer. La spécialisation du métier est inévitable car l'augmentation des besoins en santé de la population forcera les médecins à déléguer certaines tâches.